

Sommaire

- 1 Vœux 2022 !
- 2 NOUVEAUX TARIFS

VOEUX 2022 !

2020, 2021, Annus Horribilis ? probablement, quoique...

Malgré la crise sanitaire, et la sinistrose ambiante, cette année a vu se concrétiser de nombreux projets au sein de Ville & Services :

* La reprise de la **branche aide à domicile du GIHP**, et le développement de nouvelles activités dans le champ du Handicap

* Le démarrage opérationnel de notre projet immobilier et avec lui la mise en place d'un vrai **projet de Maison des services** (de l'Aide, du soin, et des Aidants)

* La poursuite de **nos actions de prévention** : Repérage des changements d'habitude de vie, Adel (Application de DEtection des risques du Logement), Activité Physique Adaptée (ACPA), nos ateliers à venir Séniors & numériques

* Notre **insertion dans un projet d'Etablissement de Santé Médico-Sociaux numérique**

* Le **renforcement de notre alliance avec Alagr**, et la naissance de nouveaux partenariats....

* Et enfin la **reconnaissance partielle de notre activité** et de nos métiers du « prendre soin », via la revalorisation des salaires et des compétences à effet du 1^{er} octobre 2021. Décision agréée et étendue par le Ministère de la Santé et des Solidarités, que nous avons dû partiellement compenser sur nos tarifs 2022.

Et **2022** ?

Cette dynamique est possible **grâce à vous, adhérents**, qui continuez à nous faire progresser en exprimant vos besoins, souhaits, exigences parfois..., pour que vous soyez plus que jamais au centre des projets que nous mettons en place. **Votre confiance et votre fidélité nous sont précieuses**, donnent du sens à nos actions, et contribuent à nous faire grandir et nous améliorer, au-delà de la gestion de la crise sanitaire qui n'en finit pas de bégayer.

2022 permettra la maturation de tout ce que nous avons engagé. Nous la souhaitons riche de réalisations concrètes.

C'est aussi l'occasion de développer toujours et encore cette solidarité collective, véritable ADN de Ville & Services, et ce lien fort avec vous adhérent.

2022 sera une **année de mobilisation** pour que nos métiers soient encore mieux reconnus, et que les conditions de travail, ainsi que la Qualité de Vie au Travail de nos salariés, soient améliorées.

Nous tenons à remercier chacune et chacun de nos salariés pour leur implication dans leur travail quotidien à vos côtés.

Nous vous souhaitons une très belle année **2022**, la plus sereine et positive possible, avec un joli cocktail composé de santé, d'épanouissement personnel et professionnel et de paix intérieure !

Joël BARETTE

Marie PARENT

Directeur Général

Présidente

Notre carte de vœux numérique est disponible dans les actualités de notre Site internet
www.ville-et-services.com





Lettre d'information aux adhérents de Ville & Services n° 174—Janvier 2022

2. IMPACT AVENANT 43 ET REVALORISATION TARIFAIRE 2022

Comme nous vous l'annoncions dans l'**Adher'Info** des mois de **mai et septembre 2021**, l'**avenant 43** de notre convention collective a été agréé et étendu pour une **date d'effet au 1^{er} octobre 2021**.

Pour rappel, son **objectif** est de **mieux rémunérer nos salariés**, **valoriser leurs parcours professionnels**, et **tenir compte de leurs missions transverses ou complémentaires**.

L'enjeu est de taille pour **être plus attractif, mieux recruter, mieux fidéliser**, et **vous apporter un service renouvelé de qualité**. Mais ces **évolutions positives** ont un **coût estimé** à environ **18 % minimum de notre masse salariale**.

A cela, se rajoutent la forte incidence de l'**investissement** en équipements de **protection individuelle**, depuis le début de la crise sanitaire du **Covid-19**, l'**augmentation du Smic de 0.9 %** au 1^{er} janvier 2022, et un rebond de l'inflation. **À cet effet, notre Conseil d'Administration a été dans l'obligation de répercuter ces hausses sur nos tarifs, mais en les limitant volontairement**. Vous trouverez ci-joint nos nouveaux tarifs qui s'appliqueront à **effet du 1^{er} février 2022**.

Un courrier individuel a été envoyé à votre domicile.

Vous bénéficiez toujours de votre réduction ou crédit d'impôt de 50%.

Nous sommes à votre disposition pour toute précision que vous jugeriez utile, et vous présentons nos meilleurs vœux pour une année 2022 sereine et prospère.

Nouveaux tarifs

À partir du 1^{er} Février 2022

(Prestataire et mandataire)

Heures semaine

Heures dimanche et jour férié

Tarifs « tous publics »

Ménage, repassage, Garde d'enfant

27.95 €/h / 40.90€h

Baby-sitting, Garde animaux

28,50 €/h / 41,40 €h

Aide aux devoirs

37,70 €h

Soutien scolaire

42,80 €h

Petit entretien de jardin

38,70 €h

Petit bricolage

42,80 €h

Autres aides

34,90 €h

Tarifs « personnes âgées / handicapées » + 70 ans

Aide à domicile

27,35€h / 40,05 €h

Petit entretien de jardin

33,40 €h

Petit bricolage

37,40 €h

Frais kilométrique

0.50 €/km



Ville & Services

ASSOCIATION LOI 1901
112, AV. GÉNÉRAL LECLERC
54600 VILLERS-LES-NANCY
03 83 28 46 05



www.ville-et-services.com
accueil@ville-et-services.com



Rejoignez-nous sur
facebook